



**PROJET PEDAGOGIQUE**  
**Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole**  
**LUDOVIC MASSE - PERPIGNAN**  
**Primaire**

**Année 2021-2022**  
**Direction :**  
**Hicham TOUHAFI**  
**Christine TOLLET**



**PEP 66 DEL**

10 Rue Paul Séjourné - BP 22 - 66350 TOULOUGES

Tel : 04.68.62.26.20 - Mail : del@adpep66.org

[www.adpep66.org](http://www.adpep66.org)



# SOMMAIRE

**Introduction**

**Généralités**

**Le public accueilli**

**La structure et l'école**

**Le PEDT**

**Les objectifs éducatifs**

**Les objectifs et les moyens**

**Journée type**

**Le non négociable**

**Protocole sanitaire**



## ADRESSE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole  
Ludovic Massé (ALAE)

Rue Pierre Bretonneau  
66000 PERPIGNAN

**PROJET PEDAGOGIQUE**

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole  
LUDOVIC MASSE—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



# Introduction

L'accueil de Loisirs associé à l'école est un lieu de vie en collectivité, qui doit permettre à chaque enfant de passer un moment agréable en mangeant autour d'un self rotatif et en s'épanouissant aux travers d'activités diverses.

Il est important que l'équipe d'animation qui intervient durant ce temps prenne en considération les attentes et les demandes des enfants, pour privilégier ce lieu comme un endroit de découverte et d'apprentissage de la vie en collectivité.

Ce projet pédagogique va durant toute l'année scolaire, servir à l'équipe d'animation, de base et de repères, pour l'élaboration, l'évolution, et la continuité des projets d'activités qui seront mis en place au fur et à mesure des différents cycles.

Il est essentiel de ne pas oublier que c'est un temps de loisirs pour les enfants, mais que le rôle de l'équipe est de faire passer aux enfants des savoirs, savoir être et savoir-faire en fonction des valeurs que nous souhaitons transmettre aux enfants.

## PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

LUDOVIC MASSE—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



# Généralités

## Habitat

Le quartier de Porte d'Espagne se caractérise par un habitat essentiellement résidentiel réparti sur trois micros quartiers à la périphérie de la ville :

- Quartier Porte d'Espagne
- Quartier Catalunya
- Quartier le petit clos

Par ailleurs, d'autres enfants sont scolarisés à l'école Ludovic Massé et sont issus de :

- Quartier de la Fauceille
- Quartier du Mas Bresson
- Quartier du Clos des Pins

## Environnement économique et social

Le quartier se trouve à proximité d'une plate-forme économique. D'une part la grande artère commerçante de la route d'Espagne et de l'autre le nouveau pôle économique Technosud. Ce quartier est privilégié économiquement parlant car il est au centre d'un bassin d'emploi important. Ainsi la population est essentiellement active et se situe dans les catégories sociales moyennes ou aisées. Toutefois, avec la création des 20% de logements sociaux, la population a tendance à changer.

Ce quartier se situe à la périphérie de la ville. Sur ce quartier l'offre en services et loisirs n'est pas très variée. Seul le terrain de sport se situant au centre du quartier et l'annexe Mairie accueillent quelques associations dans la semaine. Les habitants se déplacent sur le Moulin à Vent pour participer aux activités et accéder aux différents services.

## Conclusion

Le quartier est privilégié sur le plan économique et social. Les habitants ont une grande mobilité et bénéficient d'un large choix d'activités sur le Moulin à Vent.

# Le public accueilli

Sur l'ALAE, nous accueillons des enfants d'âge primaire ; ils viennent pour la majorité des quartiers de Catalunya, le Petit Clos, Porte d'Espagne et des nouveaux quartiers comme ceux de la Fauceille.

## La population

La population est essentiellement active.

Le mercredi après-midi, les parents profitent de leur demi-journée libérée pour amener les enfants à différentes activités culturelles, sportives et/ou religieuses. Les enfants ont un mercredi très dense où le temps est souvent compté ; nous remarquons qu'ils sont stressés et ont des problèmes de concentration.

L'emploi du temps des parents est chargé ; ils sont de moins en moins présents dans la vie de leurs enfants. Certains parents développent un sentiment de culpabilité et accèdent donc plus facilement aux désirs de leurs enfants (jeux vidéo, vêtements à la mode). Ils sont de plus en plus consommateurs et ne sont plus en capacité de faire la différence entre le loisir et la consommation.

## Situation familiale

Les enfants qui fréquentent l'ALAE sont issus de trois sortes de schéma familial :

- Parents mariés
- Parents divorcés et remariés : famille recomposée
- Famille monoparentale

Ceci n'est pas sans conséquence sur la psychologie des enfants ; en effet les schémas familiaux n'étant pas toujours bien établis, l'enfant recherche l'attention ou une réaction chez les adultes qui l'encadrent. Il est donc important de connaître l'histoire personnelle de chaque enfant afin de mieux décrypter ses comportements et à affiner nos réactions face à lui. L'équipe éducative doit être cohérente dans ses décisions et sa démarche afin d'éviter de nouvelles ruptures. Lorsqu'un enfant dépasse les limites posées, il est nécessaire que chaque membre de l'équipe ait une réponse identique même si celle-ci varie d'un enfant à l'autre.

Nous devons lui faire comprendre, lui expliquer et lui faire réparer son erreur avant de le sanctionner. Si la sanction est nécessaire, elle devra être réalisée dans l'intérêt du groupe.

## Situation sociale

Dans notre travail, nous avons pu remarquer que les enfants ont des difficultés à accepter la différence. Ils pointent du doigt la différence sociale et ethnique. Même s'il n'y a pas de véritable exclusion, nous notons une méfiance, une inquiétude. Il est primordial dans toutes les situations de verbaliser, d'expliquer, de travailler sur nos différences afin de permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe.

## La famille et l'école

Les enfants sont exposés à une forte pression des parents en ce qui concerne la réussite scolaire. Ils n'ont pas confiance en leur capacité et sont toujours à la recherche d'un jugement de valeur auprès de l'adulte. Le travail de l'équipe devra s'axer sur les savoir-être et non sur les résultats. Il faudra s'attacher à créer une passerelle entre les enseignements de l'école et les actions de l'ALAE. La parole sera là aussi notre alliée et c'est grâce à elle que nous pourrons leur redonner confiance.

Les enfants se trouvent confrontés à des difficultés familiales, psychologiques et pour certains sociales ; de plus ils ont un rythme de vie soutenu calqué sur celui des adultes.

Il est nécessaire que l'équipe crée une unité éducative auprès des enfants. Nous devons mettre sur l'ALAE des temps de parole pour permettre afin de donner un sens à nos actions.

Cependant, les parents savent qu'à l'ALAE, il n'y a pas de jugement de valeur par rapport au travail des enfants ; ils s'y sentent donc plus libres pour y exposer leurs problèmes. Nous devons les écouter, les aider et les orienter vers du personnel compétent s'ils le souhaitent.

# La structure et l'école

Il s'agit d'un groupe scolaire maternel et primaire. L'école primaire possède 14 classes de 14 à 30 élèves. Elle est équipée de :

- une bibliothèque
- une ludothèque
- une salle de motricité
- un plateau sportif
- la cour de récréation
- une cantine
- une salle d'infirmierie
- un amphithéâtre

Nous pouvons aussi utiliser l'ensemble du matériel pédagogique de l'école (peinture, matériel sportif, livres ...)

Les repas sont pris au self en flux tendu (rotation permanente). La moitié des enfants passent entre 12h00 et 12h45 pour déjeuner. En général, ils prennent 30 minutes pour manger et à 12h50, c'est au tour de l'autre moitié de passer au self.



# Le PEDT

## Le contenu

Ce dispositif émane du Ministre de l'Éducation Nationale, du Ministre de la Jeunesse et des Sports, du Ministre de la Culture et la Communication et du Ministre délégué à la Ville.

Le PEDT a pour objectif de mettre en œuvre un projet éducatif conçu par les partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes et à rassembler tous les financements de façon cohérente.

Le PEDT concerne les enfants et les adolescents scolarisés à l'école maternelle, à l'école élémentaire, au collège et éventuellement au lycée.

## Les partenaires

- Les services de l'Etat
- La CAF
- Les collectivités territoriales
- Les fédérations d'éducation populaire
- Les associations (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, Fédération des Parents d'Elève de l'Enseignement Public)

## Les Objectifs

Le PEDT s'appuie sur 5 objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes.
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.



# Les objectifs éducatifs

## .... De la ville de Perpignan

### Le contenu :

La ville de Perpignan participe depuis de nombreuses années, au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes.

La politique éducative s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des co-éducateurs (enseignants, parents, animateurs, intervenants associatifs, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, personnel municipal d'encadrement, personnel municipal technique...) au sein d'un Projet Éducatif Local.

### Les partenaires :

- État
- Collectivités territoriales
- CAF
- ACSE

### Les objectifs :

- Faire évoluer les modalités d'action publique,
- Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des enfants et des jeunes,
- Développer l'apprentissage du « Vivre ensemble » et la participation des enfants et des jeunes,
- Favoriser l'émergence de véritables communautés éducatives.

### La charte périscolaire :

La Ville de Perpignan inscrit comme axe majeur dans son projet éducatif le développement de la qualité des accueils périscolaires proposés aux enfants.

Ces objectifs sont :

- Favoriser une meilleure prise en compte des rythmes de vie de l'enfant,
- Favoriser la réussite scolaire par la mise en place d'activités éducatives complémentaires à l'école,
- Permettre l'apprentissage du « Vivre ensemble »,
- Favoriser la relation enfant/école/famille.

La charte des temps périscolaires est un outil de référence pour favoriser le dialogue. Elle permet de définir les valeurs éducatives communes à partager entre professionnels et familles.

## ... De l'ADPEP 66

L'ADPEP 66 souhaite promouvoir au travers de leur projet éducatif :

- La socialisation,
- La solidarité,
- L'éducation à la citoyenneté,
- L'initiative et la créativité,
- L'accession progressive à l'autonomie,
- La recherche d'un équilibre individuel,
- L'ouverture culturelle,
- L'élargissement du champ d'intérêts des enfants,
- L'épanouissement dans la joie du plaisir partagé,
- Le respect de l'environnement,
- L'amitié entre les peuples

**PROJET PEDAGOGIQUE**

Accueil de Loisirs Associé à l'École

LUDOVIC MASSE—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



Afin de mettre en œuvre ces objectifs, il est nécessaire de mettre l'accent sur :

- Le respect mutuel et des règles de sécurité,
- La participation de tous aux tâches de la vie quotidienne,
- La prise de responsabilité progressive et compatible avec les possibilités des enfants et la réglementation en vigueur,
- Les initiatives qui conduisent à la solidarité,
- L'apprentissage du respect du cadre de vie et la promotion de la qualité de l'environnement.

## PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'École

LUDOVIC MASSE—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



# Les objectifs et les moyens

## Les objectifs généraux et opérationnels

### Développer la bienveillance et la bientraitance éducative :

- Assurer le bien-être de chaque enfant et son épanouissement personnel en respectant son individualité : activités autour de l'hygiène, de la nutrition et du sport ; activités d'expression et de créativité dans un cadre sécurisant ; atelier de communication non violente ; valorisation des activités...
- Mettre en place des activités autour de l'éducation positive : jeux autour des émotions, de l'écoute, des besoins et de la confiance en soi ; méditation ; mise en place de sanctions réparatrices...

### Favoriser la citoyenneté :

- Mettre en place des actions citoyennes : débats, conseils d'enfants, responsabilités, projets enfants...
- Mettre en place des activités en lien avec le développement durable : tri, création de poubelles, sensibilisation aux gestes simples éco-citoyens...

### Favoriser le bien-vivre ensemble :

- Mettre en place des actions autour du civisme : règles de vie, temps de parole, jeux de rôles, activités autour du savoir-vivre...
- Lutter contre toutes formes de violence, d'exclusion et de discrimination : droits des enfants, mise en place d'exposition CANOPE, atelier philo...

### Favoriser la solidarité :

- Mettre en place une dynamique coopérative : jeux coopératifs, jeu de la cacahuète, jeux d'observation et de communication...
- Mettre en place des actions de partage : participation à des actions de solidarité...

### Développer l'ouverture culturelle :

- Elargir les centres d'intérêt des enfants : activités culturelles et artistiques
- Proposer des projets de découverte : mise en place de diverses activités enrichissantes, spectacles...

### Développer les actions de parentalité :

- Mettre en place un CLAS
- Créer du lien sur les temps d'accueil : discussions, échanges, cahier d'écriture positive...

### Développer la formation des animateurs :

- Répondre aux besoins d'une équipe : arbre à besoins en matière de formation...
- Proposer des temps de formation : formations PEP, partenaires, temps d'échanges...

### **Par ailleurs, il est important d'assurer :**

### Le respect du rythme et des besoins de chaque enfant :

- Proposer des activités adaptées au rythme de la journée.
- Proposer des activités ludiques de différentes formes : manuelles, sportives, d'expression, culturelles, scientifiques, sur le numérique.
- Mettre en place des lieux propices au calme (bibliothèque, infirmerie si l'enfant est malade ou fatigué).

### L'intégration des familles à la vie de l'ALAE :

- Proposer un accueil chaleureux, souriant et personnalisé.
- Informer les parents des actions de l'ALAE : plannings affichés, autorisations de sortie...
- Inviter les parents délégués sur l'école lors du spectacle ou de l'exposition de l'ALAE

### La cohérence avec les partenaires éducatifs de l'école :

- Assurer une continuité des projets d'activités avec ceux des enseignants mais abordés de manière plus ludique.
- Participer à l'élaboration et à la mise en place des projets d'école ainsi qu'aux sorties des classes prévues en fin d'année avec l'enseignant.

### La sécurité physique et morale des enfants :

- Être garant de l'ordre.
- Veiller à ce qu'aucun objet dangereux ne soit à la portée des enfants.
- Adapter les activités à l'âge et aux capacités de chacun.
- Proposer un accueil chaleureux et rassurant pour les enfants.
- Veiller à être discret et rassurant lors des soins prodigués ou lors d'administration de traitement médicamenteux.
- Repérer les enfants à l'écart et insister sur leur intégration.
- Respecter les habitudes alimentaires et pratiques de chacun sans discrimination (Plan d'Accueil Individualisé ou régime végétarien).
- Être juste envers tous les enfants sans favoritisme.
- Considérer les enfants comme être humain à part entière.

## Les moyens

### Pédagogiques :

- Élaboration d'une charte du vivre ensemble, de règles d'hygiène et de règles de vie.
- Élaboration de projets « école » travaillés en lien avec les enseignants de façon ponctuelle sous différentes thématiques. Les animateurs et les enfants sont alors mobilisés pour ces événements.
- Élaboration d'un projet d'activités sur l'année en lien avec les enseignants.
- Ce projet (thématique) sera défini par l'animateur tout le long de l'année et sera décliné en sous-thèmes pour chaque période. Un spectacle ou une exposition fin juin sera proposé(e) pour mettre en avant toutes les activités menées par chaque groupe.
- Mise en place du projet enfants sur chaque période.
- Après une concertation des animateurs auprès des enfants en début d'année pour recueillir leurs souhaits, une programmation (thématique) sera mise en place par chaque animateur par période pour répondre au mieux aux attentes des enfants.
- Élaboration de deux programmations en définissant les objectifs chaque semaine, un sur le projet enseignant, l'autre sur le projet enfants.
- Mise en place d'actions qui favorise l'échange entre les différentes tranches d'âge comme la création de grands jeux en fin de période ou d'actions citoyennes (droits de l'enfant),
- Adaptation des explications et consignes en fonction des tranches d'âge,
- Participation aux Appels à Projet Unique (APU) mis en place par la Mairie de Perpignan aussi bien scientifiques que culturels.
- Mise en place d'un tableau des métiers sur chaque groupe pour les différents temps de la journée (Responsable du rangement, responsable du matériel, etc. . .).

Des réunions seront mises en place afin de préparer et d'organiser les différentes rencontres au sein de l'ALAE et des entretiens seront effectués entre l'équipe de direction et chaque animateur pour se rendre compte de l'évolution.

Durant les temps du repas, les enfants pourront choisir dans la cour de récréation soit un jeu extérieur, soit des jeux de société ou soit sous le préau jouer avec des échasses, des cerceaux ou des cordes.

### Organisationnels :

- Un ou deux animateurs par classe selon le nombre d'enfants
- Une règle commune école/accueil de loisirs
- Une palette d'activités variées tous les jours (sport, art, lecture, jeux extérieur, intérieur, activités manuelles, activités d'expression corporelle)

### Humains :

La diversité culturelle des animateurs doit permettre d'enrichir les savoirs de chacun. Ils doivent s'investir personnellement dans les recherches pour faire vivre les projets.

Nous devons permettre aux personnes de la restauration scolaire de s'inscrire dans notre projet.

Nous utiliserons leurs compétences et leur savoir-faire dans l'ALAE.

De plus, nous pourrions nous appuyer sur les enseignantes qui interviennent. Nous nous attacherons à créer une dynamique à travers toutes ces personnes dans l'intérêt des enfants.

Il faut avoir une cohérence dans nos actions, nos décisions afin que l'enfant puisse se construire à travers des repères forts.

### D'évaluation :

Notre projet a besoin pour pouvoir progresser de réunions d'évaluation. Il nous faudra :

- Réunions de programmation,
- Réunions d'évaluation en milieu de cycle,
- Réunions bilan en fin de cycle,
- Réunions traitant des difficultés des enfants,
- Présence au Conseil d'École pour information aux parents.

Même si les statuts de tous les acteurs de terrain sont différents, il faudra pouvoir se rencontrer une fois par trimestre pour harmoniser nos actions.

### Matériels :

Le budget de 0.15 cts par heure et par enfant, permet de financer notre petit matériel, les intervenants, l'alimentaire et le transport.

Nous pouvons utiliser aussi le matériel pédagogique de l'école

## Les thématiques

### Les projets école et mairie :

- la semaine de la culture
- expo sciences
- les piles solidaires
- la course contre la faim
- ELA (association européenne de lutte contre les leucodystrophies)
- Nettoyons la nature
- les mini-toques

### Les projets enfants :

Voici les thématiques déclinées en sous-thématiques proposées par les animatrices en lien avec les enseignants :

### **1ère thématique générale pour les CPAB de Mme Nicol et Mme Mascetti : « Découverte de nos loisirs »**

Période 1 (02 septembre 2021 au 22 octobre 2021) : « Découverte multi-activités »

Période 2 (08 novembre 2021 au 17 décembre 2021) : « Les activités créatives »

Période 3 (03 janvier 2021 au 18 février 2022) : « La cuisine sous toutes ces formes »

Période 4 (07 mars 2021 au 22 avril 2021) : « Jeux coopératifs »

Période 5 (09 mai 2021 au 05 juillet 2021) : « Les bracelets sous toutes leurs formes »

### **2ème thématique générale pour les CPCD de Mme Kunkel et Mme Lahcini : « découverte de nos loisirs »**

Période 1 (02 septembre 2021 au 22 octobre 2021) : « Sport'art »

Période 2 (08 novembre 2021 au 17 décembre 2021) : « à définir »

Période 3 (03 janvier 2021 au 18 février 2022) : « à définir »

Période 4 (07 mars 2021 au 22 avril 2021) : « à définir »

Période 5 (09 mai 2021 au 05 juillet 2021) : « à définir »

### **3ième thématique générale pour les CE1A de Mme Bouquet: « Thème multi-activités »**

Période 1 (02 septembre 2021 au 22 octobre 2021) : « Découverte du moyen-âge »

Période 2 (08 novembre 2021 au 17 décembre 2021) : « L'environnement »

Période 3 (03 janvier 2021 au 18 février 2022) : « Les arts plastiques »

Période 4 (07 mars 2021 au 22 avril 2021) : « L'expression corporelle »

Période 5 (09 mai 2021 au 05 juillet 2021) : « Les jeux collectifs »

### **4ième thématique générale pour les CE1B de Mme Cazorla: « L'art sous toutes ses formes »**

Période 1 (02 septembre 2021 au 22 octobre 2021) : « Création d'un livre de conte »

Période 2 (08 novembre 2021 au 17 décembre 2021) : « Théâtre de marionnettes »

Période 3 (03 janvier 2021 au 18 février 2022) : « Musique du monde »

Période 4 (07 mars 2021 au 22 avril 2021) : « Arts créatifs autour du monde »

Période 5 (09 mai 2021 au 05 juillet 2021) : «Arts créatifs autour du monde (suite) »

### **5ième thématique générale pour les CE1C de Mme Chaumont :**

Période 1 (02 septembre 2021 au 22 octobre 2021) : « La magie du spectacle »

Période 2 (08 novembre 2021 au 17 décembre 2021) : « Création d'une chasse au trésor »

Période 3 (03 janvier 2021 au 18 février 2022) : « La beauté de la nature »

Période 4 (07 mars 2021 au 22 avril 2021) : « Le carnaval »

Période 5 (09 mai 2021 au 05 juillet 2021) : «Grands jeux sportifs »

### **6ième thématique générale pour les CE2A de Mme Fabre : « Thème multi-activités »**

Période 1 (02 septembre 2021 au 22 octobre 2021) : « Découverte multisports »

Période 2 (08 novembre 2021 au 17 décembre 2021) : « Activités manuelles »

Période 3 (03 janvier 2021 au 18 février 2022) : « Connaissance des fruits et des légumes/ activités manuelles/sport »

Période 4 (07 mars 2021 au 22 avril 2021) : « Les jeux coopératifs »

Période 5 (09 mai 2021 au 05 juillet 2021) : «Découverte des pays »

### **7ième thématique générale pour les CE2B de Mme Coll : « Atelier créatif/Sport de cohésion »**

Période 1 (02 septembre 2021 au 22 octobre 2021) : « Création de planètes »

Période 2 (08 novembre 2021 au 17 décembre 2021) : « Créations de Noël »

Période 3 (03 janvier 2021 au 18 février 2022) : « Créations autour de l'hiver »

Période 4 (07 mars 2021 au 22 avril 2021) : « Créations autour du printemps »

Période 5 (09 mai 2021 au 05 juillet 2021) : «Créations de fin d'année »

### **8ième thématique générale pour les CM1 M. Aguilera : « Voyage au travers les pays »**

Période 1 (02 septembre 2021 au 22 octobre 2021) : « France »

Période 2 (08 novembre 2021 au 17 décembre 2021) : « France (suite) »

Période 3 (03 janvier 2021 au 18 février 2022) : « Japon »

Période 4 (07 mars 2021 au 22 avril 2021) : « Chine »

Période 5 (09 mai 2021 au 05 juillet 2021) : « Espagne »

### **9ième thématique générale pour les CM1-CM2A de Mme Argelès : « La danse sous toutes ses formes »**

Période 1 (02 septembre 2021 au 22 octobre 2021) : « Dance fitness »

Période 2 (08 novembre 2021 au 17 décembre 2021) : « Danse contemporaine »

Période 3 (03 janvier 2021 au 18 février 2022) : « Dance acrobatique »

Période 4 (07 mars 2021 au 22 avril 2021) : « Dance orientale »

Période 5 (09 mai 2021 au 05 juillet 2021) : « Hip-hop et Modern Jazz»

### **10ième thématique générale pour les CM1-CM2B de Mme Gas : « Thème multi-activités »**

Période 1 (02 septembre 2021 au 22 octobre 2021) : « Découverte de l'univers »

Période 2 (08 novembre 2021 au 17 décembre 2021) : « Découverte du Japon »

Période 3 (03 janvier 2021 au 18 février 2022) : « Moyen-âge »

Période 4 (07 mars 2021 au 22 avril 2021) : « Faune et flore »

Période 5 (09 mai 2021 au 05 juillet 2021) : «Sciences»

### **11ième thématique générale pour les CM2 de M. Semper : « Le monde de Tim Burton/Le roi et l'oiseau »**

Période 1 (02 septembre 2021 au 22 octobre 2021) : « Découverte des films »

Période 2 (08 novembre 2021 au 17 décembre 2021) : « Décors »

Période 3 (03 janvier 2021 au 18 février 2022) : « Créons nos histoires »

Période 4 (07 mars 2021 au 22 avril 2021) : « Mise en scène »

Période 5 (09 mai 2021 au 05 juillet 2021) : «Répétition »



# Journée type

## Temps d'accueil du midi :

11H45/12h30 : départ échelonné des enfants

## Temps méridien :

Après avoir fait l'appel dans les classes à 11h45, les animateurs amènent les 5 premières classes (2 classes de CP, 2 classes de CE1 et une classe de CE2) en cantine où se trouve un self rotatif. Pendant ce temps-là, les autres classes (la deuxième classe de CE2 et les 4 classes de CM1-CM2) sont en récréation de 11h45 jusqu'à 12h00 puis ils abordent les projets d'activités de 12h00 à 12h45. Les autres enfants en cantine remontent au fur et à mesure où sont proposés des jeux (jeux de société, cerceaux, échasses, cordes, jeux d'extérieur) sous le préau et dans la cour de récréation. A 12h45 jusqu'à 13h45, c'est au tour des grands de passer au self tandis que les plus jeunes partent en activités. De 13h50 à 14h00, les animateurs ramènent les enfants directement en classe et ils se positionnent à un endroit bien précis sur l'école pour des questions de sécurité.

## Temps d'accueil de l'après-midi :

13h30/14h00 : arrivée échelonnée des enfants

## Temps d'accueil du soir :

17h00 : Prise en charge des enfants, récréation

17h10/17h30: Atelier mathématique et atelier français (voir projet pédagogique « étude et accompagnement aux devoirs »)

17h30/18h00:Aide aux devoirs en deux groupes (CP-CE1 et CE2-CM1-CM2)

18h00/18h15 : Petit jeu et départ échelonné des enfants

Ces horaires sont susceptibles de changer au fur et à mesure de l'existence de l'ALAE.

# Le non négociable

**Il s'agit de règles qui ne peuvent être discutées.**

Le respect de ces règles permet un fonctionnement cohérent de la structure accueillant les enfants, soit :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- Aucune consommation de cigarettes ou de tout produit illicite,
- Aucune violence physique ni verbale ne sera tolérée,
- L'engagement au respect des règles de la DDCS,
- Respect des horaires de travail,
- Aucune décision personnelle d'animateurs sur le fonctionnement du centre ne pourra être prise sans aucune consultation avec la direction,
- Assister aux réunions.

# Protocole sanitaire

PROTOCOLE ALAE Ludovic MASSE 2020/2021

Référent COVID 19 :  
TOUHAFI Hicham  
Port : 06 27 37 13 71  
Mail : h.touhafi@adpep66.org

## Effectifs accueillis :

Cantine : 160

Etudes surveillées : 72

## Equipe d'animation :

Temps méridien : 1 directeur + 1 directrice adjointe + 11 animateurs

Temps du soir : 1 directeur + 1 directrice adjointe + 3 animateurs

## Espaces utilisés :

une bibliothèque

une ludothèque

une salle de motricité

un plateau sportif

la cour de récréation

une cantine

Infirmier (salle d'isolement d'un cas suspect)

blocs sanitaires

## Déroulement sur le temps méridien :

### 1<sup>er</sup> service

**CPA-CPB-CE1A-CE1B- CE2A de Mme Fabre**

**11H40:** Appel dans les classes

**11H45:** Passage aux toilettes

**11H50 à 12H:** Récréation pour les CE2A de Mme Fabre

**11H50:** Cantine pour les CPA-CPB-CE1A et les CE1B

**12H:** Jeu sportif proposé par un animateur ou jeux libres sous le préau (cordes à sauter, cerceaux et échasses) pour les CE2A de Mme Fabre

**Entre 12H et 12H50,** les CE2A de Mme Fabre descendent manger à la cantine quand des enfants remontent du self et que des places se libèrent.

Quand il y a moins d'enfants en cantine, un animateur remonte pour ouvrir le coin ludothèque et bibliothèque, puis par la suite un autre s'occupera du coin préau, etc...

**12H45:** Rangement du matériel

**12H50:** Chaque animateur récupère son groupe et fait un passage aux toilettes

**13H:** Début des activités dans le cadre des projets

**13H40:** Rangement avec les enfants

**13H45:** Passage aux toilettes

**13H50:** Chaque animateur amène son groupe dans la classe puis va se positionner dans le couloir une fois que l'enseignant est arrivé.

**PROJET PEDAGOGIQUE**

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

LUDOVIC MASSE—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



## 2ème service

**CE2B de Mme COLL - CM1 - CM1/CM2A-CM1/CM2B-CM2**

**11H40:** Appel dans les classes

**11H45:** Passage aux toilettes

**11H50 à 12H:** Récréation

**De 12H à 12H40 :** Groupes du plateau sportif

**De 12H à 12H50 :** Groupe de la motricité

PROJETS

**De 12H à 13H :** Groupes de la bibliothèque

**Entre 12H40 et 13H45,** les enfants mangent au self et remontent pour participer à des activités. Un jeu sportif est proposé par un animateur à 13H. Quand il y a moins d'enfants en cantine, un animateur remonte pour ouvrir le coin ludothèque et bibliothèque, puis par la suite un autre s'occupera du coin préau...

**13H40:** Rangement du matériel

**13H45:** Chaque animateur récupère son groupe et fait un passage aux toilettes

**13H50 :** Chaque animateur accompagne les enfants dans la classe et se positionne dans le couloir une fois que l'enseignant est arrivé

### Déroulement sur le temps du soir :

17h00 : Prise en charge des enfants, récréation

17h15/18h00:Aide aux devoirs en deux groupes (CP-CE1 et CE2-CM1-CM2)

18h00/18h15 : Petit jeu et départ échelonné des enfants

### Gestes à adopter :

Les gestes barrières rappelés dans le référentiel, doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde.

- Se laver les mains régulièrement
- Eternuer et tousser dans le pli de son bras
- Mettre son mouchoir dans la poubelle et se laver les mains
- Eviter les embrassades et garder 1 mètre de distance minimum

Le lavage des mains doit être réalisé sous le contrôle d'un adulte : à l'arrivée, avant de rentrer dans une salle, avant et après chaque repas, avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, autant que besoin, après avoir manipulé des objets possiblement contaminés.

Le lavage des mains :

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

A défaut de disposer de points d'eau en nombre suffisant, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle d'un animateur.

### Procédure de gestion d'un cas suspect :

En cas de symptômes avec ou sans fièvre chez un enfant :

Les symptômes sont : toux, éternuement, essoufflements, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...

Conduites à tenir : se référer au directeur de l'ALAE + isolement dans une salle prévue à cet effet : salle infirmerie + port du masque à l'enfant + prise de température par l'assistant sanitaire.

### Les locaux :

Les locaux devront être aérés de façon régulière et désinfectés après chaque utilisation.

Les portes devront rester ouvertes au maximum pour éviter les contacts avec les points de contact (poignées de porte). Il est de la responsabilité de l'animateur de nettoyer les points de contact (interrupteur, robinet, poignée de porte...) avec des lingettes désinfectantes que l'association mettra à disposition.

Les agents effectueront le nettoyage/désinfection des locaux tous les jours après le départ des enfants. Les points de contact et toilettes seront désinfectés.

### Le matériel :

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, crayons, etc...) est permise.

### L'accès aux parents :

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.